

Comité communication - Compte rendu

Rencontre 4 novembre 2020

Présents : Stéphanie Bonhomme, Sophie Duquette, Marie-Pier Couture, Karine Malépart, Chantal Montmarquet, Emelie Poirier, Olivier Plante, Mélanie St-Pierre, Louise Tessier et Martine Tremblay.

1. Retour campagne publicitaire

Le comité communication est content du déroulement de la campagne publicitaire pour les inscriptions de l'année 2021-2022. Les membres du comité ont fait un travail d'équipe exemplaire et cela a grandement aidé nos collègues du comité admission, qui avait déjà une tâche colossale à réaliser.

L'efficacité de nos démarches s'est caractérisée par 55 inscriptions sur le lien internet et plus de 37 personnes se sont présentées en ligne le 3 novembre 2020.

1.1 Les réussites et modifications pour les prochaines années

- Le CSS a déposé sur son Facebook l'annonce une semaine plus tard. Nous étions préoccupés par ce choix mais, après coup, nous croyons que cette publication tardive a permis un nouveau souffle aux inscriptions.
- Lors de l'inscription sur le site internet la question "Comment avez-vous entendu parler de la soirée?" pourrait être ajoutée. Cela permettrait aux membres du comité d'évaluer les impacts des divers moyens de diffusion dans notre communauté.
- Les enfants ont adoré faire la vidéo et le comité est unanime : les élèves sont les porte-paroles à préconiser pour diffuser les valeurs de notre école.
- Le tableur Excel sera bonifié afin de savoir où nous avons déposé nos affiches. Ce document pourra être consulté durant les futurs demandes de communication dans nos milieux.

2. Autorisation de publication

Pour l'année scolaire 2020-2021, le comité communication a recensé 8 refus de publication photo ou vidéo :

Maternelle : 3 refus

1^{re} -2^e année : 1 refus
3-4^e année : 1 refus
5^e année : 3 refus

Le comité communication mettra de l'avant une fiche pour indiquer les élèves qui ne devront jamais figurer dans les vidéos ou les photos. Cette fiche sera consultée par toutes les personnes utilisant un appareil photo ou vidéo.

Comme nous partageons ces clichés sur plusieurs plateformes, le comité s'est entendu pour une conformité du refus. Ainsi, les 8 élèves n'apparaîtront pas sur nos plateformes multimédias. Cela réduira les risques de mécontentement chez les parents.

Le document sera bonifié pour l'année scolaire 2021-2022, le comité inscrira le terme "multimédias" plutôt que de laisser des cases de sélection de nos plateformes. En amont, Olivier travaille présentement sur un document qui explique les conséquences d'un refus. Le comité est d'avis que le consentement photographique est un beau sujet de discussion à avoir avec nos enfants. L'équipe-école soulève que les élèves plus vieux veulent souvent être dans les vidéos / photos malgré l'avis de leurs parents. Il sera d'autant plus important de respecter la décision du parent.

Dans le but d'éviter les erreurs et oublis, le comité communication recherche une manière efficace et inclusive pour identifier les élèves dont l'autorisation de paraître dans les publications a été refusée. À cet effet, les cocardes à pince semblent être l'outil à privilégier. Ces cocardes pourront être réutilisées d'année en année. Lors d'une activité de groupe avec les enseignants, les élèves pourraient discuter afin d'être conscientisés sur les choix des autres. Les élèves pourraient eux même créer l'image qui sera insérée dans sa cocarde.

L'important est de ne pas ostraciser les 8 élèves, car ils peuvent toujours être en action avec les autres durant les activités photographiées ou filmées. La cocarde permettra aux photographes de rapidement identifier les élèves et brouiller les visages avant la diffusion.

3. Plateforme vidéo

Le comité communication désirait, depuis l'année dernière, une plateforme efficace pour diffuser les superbes vidéos créées par l'équipe-école. À la suite de plusieurs recherches, Mélanie a fait part aux membres du comité que *Youtube* semblait être LA plateforme la plus libre et facile d'accès. De ce fait, durant la semaine du 9 novembre Mélanie créera notre chaîne sur *Youtube*.

L'équipe-école et les membres de la communauté qui filmeront les événements pourront envoyer les vidéos directement à Mélanie pour que celle-ci les diffuse sur notre nouvelle chaîne. Ces publications seront classées privées ou publiques, le destinataire devra le spécifier lors de son envoi. Les vidéos dites «publiques» pourront être partagées en grande diffusion et seront visibles à tous alors que les fichiers privés ne pourront être vus que par les personnes obtenant le lien de visionnement (exemple les membres de la communauté seulement).

Les vidéos pourront être partagées dans le courrier du mercredi. La diffusion pourrait également se faire sur la page Facebook ou le site internet de l'école.

4. Message du mercredi (suivi)

- Emelie mentionne le beau travail d'équipe pour que les communications du mercredi soient claires et concises. Comparativement à l'année dernière, l'information arrive rapidement. Merci Martine!
- Nouveautés : à tous les premiers mercredis du mois, le comité communication déposera dans le message du mercredi les liens vers les comptes rendus des comités. Les débuts de mois sont souvent moins chargés en information, nous croyons que c'est le moment idéal pour diriger les parents vers ces contenus très intéressants. Cela pourrait aussi inciter les parents à aller voir le site internet pour y trouver d'autres informations. Les procès-verbaux du conseil d'établissement seront également publiés dès qu'ils seront disponibles.
- Quelques parents répondent à l'infolettre en posant des questions. Présentement, la plateforme utilisée ne permet pas des réponses automatiques. Le comité communication inclura dorénavant un en-tête stipulant que ce courriel ne répond pas aux messages envoyés. De plus, nous encouragerons immédiatement les parents à se référer à notre site internet, au secrétariat ou aux responsables de comités pour de plus amples informations à leurs questions.

Ce point sera en suivi à la prochaine rencontre

5. Document sur les plateformes de communication

Le document sur les fondements de nos plateformes de communication doit être envoyé aux CÉ avant la semaine du 10 décembre. Ce document avait été élaboré par le comité avant la fermeture des écoles, en mars 2020. Son contenu est toujours valide, mais certaines modifications seront apportées. L'application Teams, la boîte à suggestions ainsi que la nouvelle chaîne *Youtube* s'ajouteront aux moyens de

communication déjà en place soit : Classe Dojo, le message du mercredi, la pochette facteur, le site internet, la page *Facebook* et le groupe privé *Facebook*.

Suite à l'acceptation du document par le CÉ, les parents et l'équipe-école auront accès à ces informations. Dans les prochaines années, le comité admission pourrait inclure ce document dans leur *Guide de la rentrée*.

Mélanie fera les modifications dans le document et le retournera aux membres du comité communication pour approuver le contenu.

6. Page Facebook

Les gestionnaires souhaitent rendre la page *Facebook* de l'école plus vivante et active. Marie-Pier demande l'aide des autres membres du comité afin de trouver et partager du contenu intéressant et stimulant à l'image de notre école.

Près de 1100 personnes suivent notre page, il serait intéressant de diffuser nos réalisations ainsi que nos vidéos. La page *Facebook*, au contraire du groupe privé, est une fenêtre ouverte sur notre milieu d'apprentissage. Le comité communication tentera de raviver cette vitrine afin d'atteindre encore plus de gens.

7. Prochaine réunion

La prochaine rencontre sera au retour des fêtes.